

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général  
SG/SPES

### Décision du 29 juin 2017 relative à la composition de la commission de sélection des stagiaires en cycle professionnel, option formation alternée, à l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : TREK1719238S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;

Vu la décision ministérielle du 9 juin 2004 modifiée créant une commission de sélection chargée de désigner les stagiaires techniciens supérieurs de l'équipement internes et externes qui suivront une formation alternée entre leur service d'affectation et l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE),

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

La commission de sélection pour l'année scolaire 2017-2018 est composée comme suit :

Président(e)s : M. Pascal LEMERAY, directeur des études du site de Valenciennes de l'ENTE.

Mme Marie-Josée PASTOR, directrice des études du site d'Aix-en-Provence de l'ENTE.

M. Marc BELGRAND, responsable de la formation initiale alternée des TSPDD, site de Valenciennes.

M. Charles CAILLET, enseignant ENTE, responsable de la formation initiale alternée, site d'Aix-en-Provence.

Mme Cendrine LABELLE, chargée de mission du corps de catégorie B technique, MTES.

M. Jean-Marie DEMAGNY, directeur adjoint de la direction régionale Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

M. Pascal ROSSIGNY, directeur technique, du centre de la sécurité, de l'environnement et du patrimoine au CEREMA/direction territoriale Île-de-France.

M. Philippe AKUESON, professeur de mathématiques à l'École des mines de Douai.

M. Lionel GENETELLI, responsable du pôle développement ingénierie et innovation pédagogique, université de Lille - sciences et technologies.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 29 juin 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le chef du service du pilotage  
et de l'évolution des services,  
L'adjoint au chef du service du pilotage  
et de l'évolution des services,*  
E. FISSE